

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 15 (1870)
Heft: 23

Artikel: Paris
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-332406>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

paires de bottes, 30 pièces de vin, douze pièces de cognac, et pillé plusieurs magasins. L'un des commerçants, dont la maison a été dévalisée, est mort d'épouvante. Huit chariots ont emporté le butin vers Joigny.

A Joigny, aucune réquisition et aucun pillage. Quarante personnes de la ville sont arrêtées, et les officiers exigent une rançon de 26,000 fr. pour leur mise en liberté.

Chablis a le même sort. Le maire de la ville est arrêté, jusqu'à ce que la ville ait versé 40,000 fr. Plusieurs maisons sont dévalisées de tout le linge et de tous les vêtements qu'elles contenaient.

Montargis paraît avoir moins souffert. Du moins les seules lettres qu'on ait de ce côté constatent que les gardes nationaux mobilisés qui s'étaient dirigés vers la station de Ferrières, pour défendre les approches de la ville du côté de la forêt, n'ayant pas rencontré l'ennemi qui avait pris une autre direction, le Conseil municipal, informé par Châteaulandon, Courtenay et Douchy, que plus de 20,000 Prussiens étaient entrés dans l'arrondissement, ne recevant aucun secours de Gien où se trouvent un certain nombre de bataillons, a capitulé entre les mains du général Hartmann qui n'a exigé que la liberté du passage à travers la ville.

Une partie des troupes qui avaient passé par Montargis s'est dirigée vers Orléans par la route de Pithiviers. C'est à moitié chemin entre ces deux villes, sur la lisière de la forêt d'Orléans, à Beaune la Rolande, Chambon et Nancray, qu'a eu lieu, dans l'avant-dernière nuit, une rencontre assez sanglante dans laquelle le corps de Cathelineau aurait tué 500 Prussiens.

Tel est, en résumé, le tableau des derniers incidents qui ont marqué la marche de l'ennemi dans la région de la Loire.

PARIS.

Dans une nouvelle proclamation du général Trochu aux citoyens de Paris, à la garde nationale, à l'armée et à la garde mobile, le gouverneur fait ressortir le rôle honorable que leur a donné, aux yeux de l'Europe, la résistance énergique de Paris. L'ennemi en présence de cette fière attitude, acceptait les conditions de l'armistice, quand la journée du 31 octobre, en rendant à la Prusse ses espérances et ses exigences, est venue tout remettre en question ; et maintenant l'ennemi cherche à affaiblir les courages et à semer, dit-il, la division parmi nous par des avis exclusivement originaires des avant-postes prussiens et des journaux allemands qui s'échangent sur plusieurs points de nos lignes. « Mais notre union triomphera de ces manœuvres ; notre organisation militaire se complète, et va nous mettre très prochainement à même de prendre une sérieuse offensive, réclamée depuis longtemps par des citoyens de la plus entière bonne foi, qui ne se rendaient pas assez compte qu'elle était impossible avec des masses dont l'organisation et l'armement étaient insuffisants. Maintenant le moment d'agir approche ; le temps nous presse, mais il presse aussi l'ennemi, encore plus pressé par ses intérêts, par le sentiment public de l'Allemagne et la conscience publique européenne. Nous nous sommes imposé de grands sacrifices ; peut-être en avons-nous de plus grands à supporter. Notre devoir est d'aborder les périls sans trouble et sans faiblesse. Si nous triomphons, nous aurons bien mérité de la patrie ; si nous succombons, nous transmettrons à la Prusse un héritage de malédictions et de haines sous lequel elle succombera à son tour. »

— D'après une délibération récente d'un club militaire l'industrie privée n'aurait reçu sa première commande d'artillerie que le 24 octobre, et l'armement espéré ne pourrait pas être terminé avant les premiers jours de décembre.

— Un décret en date du 25 ordonne la création immédiate de dix grands camps pour l'instruction et la concentration des gardes nationaux mobilisés appelés par le décret de novembre.

— La batterie organisée dans le neuvième secteur de Paris par l'Ecole polytechnique restera comme un glorieux document historique dans les archives de l'Ecole.

On compte dans ses rangs six membres de l'Institut : les géomètres J. Bertrand et Bonnet, l'astronome Laugier et les chimistes Frémy-Cahours et Jamin.

En font partie également MM. Bayle et Bochet, ingénieurs des mines ; M. Tornn, professeur à l'école ; M. Zaller, recteur de l'Académie de Strasbourg ; M. de Loménie, M. Morandiére, inspecteur général des ponts et chaussées, et un grand nombre de professeurs et d'ingénieurs distingués, ainsi que des journalistes, des avocats, des sculpteurs, etc., tous montant la garde à leur tour comme de simples soldats.

Le *Phare de la Loire* a pu obtenir, d'une manière exacte, dit-il, le relevé des importations d'armes réalisées jusqu'à ce jour par les paquebots de la compagnie transatlantique, arrivant à Brest et au Havre :

« Dans l'espace de quarante jours, du 1^{er} octobre au 10 novembre, quatre arrivages ont eu lieu, donnant ensemble un total de 215,000 fusils à tir rapide, la plupart de la marque Remington ; la quantité de cartouches débarquées des mêmes ports a été de 26,750,000. C'est à partir de la concentration à Tours, dans les mains de la commission supérieure d'armement, de tous les ordres d'achat nécessités par la défense, que ces commandes ont pu être réalisées aux Etats-Unis et aboutir dans nos ports avec cette rapidité et dans cette large proportion. D'autres chargements sont attendus, et porteront à plus de 400,000 les armes perfectionnées qui nous auront été fournies par la République américaine.

« Les établissements français de Nantes et d'Indre sont chargés de travaux considérables ; à St-Nazaire également, les ateliers de la compagnie transatlantique et ceux de Penhoët ont reçu des parts de commande, et concourent utilement à la fabrication des mitrailleuses, des presses à cartouches, aérolits de canons, etc. »

LYON.

On a expérimenté, au tir du Grand-Camp à Lyon, une nouvelle cartouche de l'invention de M. Lacollonge, qui permet d'obtenir du fusil à percussion un tir presque aussi rapide que celui des armes se chargeant par la culasse.

Ce système supprime l'emploi de la baguette à bourrer. La cartouche, placée à l'orifice du canon, glisse dans l'âme de l'arme par son propre poids ; un coup perpendiculaire de la crosse du fusil sur le sol achève de la faire pénétrer à fond. Cette cartouche ne se déchire pas. Son enveloppe est en baudruche imprégnée d'une composition qui la rend excessivement inflammable, de façon que le feu de la capsule en détermine la conflagration aussi instantanément que si la poudre était à nu.

La balle cylindro-conique qui surmonte la cartouche est munie d'une sorte de *parachute* en caoutchouc, lequel consiste en une bande denticulée de cette matière, adaptée à une rainure circulaire de la base de la balle, et dont les dentelures, dirigées de bas en haut, n'empêchent pas le projectile de glisser de la bouche à l'âme de l'arme, mais s'opposent à ce qu'il revienne sur ses pas.

Les résultats ont été très bons comme rapidité de tir. Comme portée et comme justesse, ils ont laissé à désirer. Mais nous pensons qu'avec quelques légers perfectionnements, cette cartouche rendra de précieux services au corps de troupes munis de fusils de l'ancien système.

— L'armement du Mont-Cindre, à Lyon, est complet, des travaux de défense sont poussés jusqu'aux sommets de Poleymieux, de Limonest et peut-être du Mont-Verdun. Lyon ne tardera pas à être en mesure de faire une aussi solide résistance que Paris.

Tout va de même dans un large rayon des départements voisins. Le comité de la défense rurale a exécuté des travaux de grande importance.